

LA FORMATION AUGMENTÉE

L'Afpols a à cœur d'accompagner vos collaborateurs dans le développement de leurs compétences de manière efficace et pérenne et la question de l'acquisition des connaissances est un sujet qui nous est important.

Nous savons que le système de mémorisation des informations est un système complexe qui nécessite d'être activé à plusieurs reprises dans des temps différents, pendant la formation mais aussi après la formation. Nous avons ainsi travaillé sur un dispositif de "formation augmentée" pour faciliter l'acquisition des éléments clefs de chaque formation par vos collaborateurs :

My Afpols DOC

VOTRE DOCUMENTATION INTERACTIVE

- Des contenus multimédia : images, vidéos, podcasts...
- Les mises à jour au fil de l'actualité métier
- Des activités et quiz pour s'entraîner et tester ses connaissances !

ACCESSIBLE EN QUELQUES CLICS

- Téléchargement de l'application sur les stores ou se connecter via Internet
- Accès à la documentation associée à son stage pendant 12 mois
- Consultation en ligne ou hors-ligne sur ordinateur, tablette ou smartphone



My Afpols QUIZ

VOTRE APPLICATION DE MÉMORISATION

- Réviser les notions-clés en répondant à plus de 30 questions
- Les réponses aux questions pour vous aider à comprendre vos erreurs
- Se mesurer au groupe et améliorer ses résultats

ACCESSIBLE EN QUELQUES CLICS

- Téléchargement de l'application sur les stores
- Réception des notifications sur le smartphone à j+1, j+7 et j+14
- Accès illimité pendant 12 mois



Le développement de My Afpols est en cours. Les formations qui proposent dès maintenant ce dispositif sont signalées dans le catalogue par le logo :



DEPUIS LE 26 AOÛT 2020 ET POUR UNE DURÉE DE 4 ANS, L'AFPOLS EST CERTIFIÉE QUALIOPi POUR LES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS MENTIONNÉES CI-DESSOUS

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- les actions de formation,
- les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.